



## **PND : Le Togo projette un taux de croissance de 7,6 %**

**Avec la mise en œuvre des réformes économiques, le Gouvernement a réussi à maintenir un cadre macroéconomique stable grâce à l'assainissement des finances publiques avec un taux de croissance moyen de 5,4 % enregistré au cours des cinq (05) dernières années. Le pays projette un taux de 7,6 % dans le cadre de la mise en œuvre du Plan national de développement (PND) à l'horizon 2022.**

A l'occasion de la 19ème revue de la mise en œuvre des réformes élaborées par les différents départements ministériels et institutions ouvert ce mardi à Lomé, le Directeur de Cabinet du ministère de l'Economie et des finances, M. Kossi TOFI0, a indiqué que les efforts (en termes de mise en œuvre des réformes) se sont poursuivis en 2019. Ceci, avec la tenue du 1er Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) sur le Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle (DPBEP) en vue de renforcer le contrôle en amont du Parlement sur le processus budgétaire en s'assurant de la prise en compte des orientations générales du PND.

Autres avancées, la mise en œuvre du nouveau code des impôts, la tenue des élections locales sur toute l'étendue du territoire, l'opérationnalisation du tribunal de commerce de Lomé, le renforcement du système statistique entre autres.

Quant au renforcement du contrôle, les efforts du Gouvernement sont marqués par l'adoption du décret portant création d'un cadre de concertation répondant aux normes internationales sur la coordination, la coopération des institutions et organes de contrôle ainsi que les directives de l'UEMOA puis l'adoption d'un nouveau décret portant création, attribution, organisation et fonctionnement de l'Inspection Générale des Finances (IGF).

*« Ce dernier décret qui abroge celui de 2008, prend en compte les nouvelles directives de l'UEMOA de 2009 et s'aligne sur les normes et pratiques régionales et internationales en matière de contrôle des finances publiques, mission des inspections générales des finances », a précisé Kossi TOFIO.*

En outre, l'indice de perception de la corruption du Togo s'est amélioré, passant du 156ème rang en 2018 au 137ème rang en 2019 avec un gain de 19 places. L'inflation est estimée à 0,9 % en 2018 contre une norme communautaire de 3 % (espace UEMOA).

L'une des prochaines étapes importantes sera la mise en œuvre du budget programme, outil par excellence de la gestion axée sur les résultats.

Le budget programme de l'Etat 2019-2021 a été adopté en 2018 en Conseil des Ministres et a fait l'objet de débat sans vote lors de la session budgétaire de l'Assemblée Nationale. Selon les informations, les dispositions sont en cours afin que le budget programme 2020-2022 conformément au nouveau calendrier budgétaire, puisse faire l'objet de débat avec le vote à l'Assemblée Nationale.

La mise en œuvre des réformes conditionne la réussite du Plan national de développement (PND), grâce à une amélioration du climat des affaires et celles relatives à la gestion des finances publiques, et par ricochet, une dynamique dans la mobilisation des recettes internes et les appuis budgétaires.

Il faut rappeler que la revue des réformes a été instituée par la stratégie des réformes adopté en septembre 2010 par décret et qui prévoit deux (02) revues chaque année. La présente revue est la première au titre de l'année 2019 et porte sur les plans de travail et budget annuel (PTBA) 2019 des matrices de réformes 2019-2021.

**David Soklou**